

Sujets (60 points au total)

Sujet 1 : Préparation du budget primitif 2013

40 pts

Vous êtes nommé chargé de budget au siège de l'établissement public de recherche « EPR ». En début d'année, votre responsable vous confie la préparation du budget primitif 2013. Il vous demande de lui préparer un dossier détaillé qui sera adressé aux responsables budgétaires. Vous serez responsable du processus d'élaboration budgétaire jusqu'à la notification du budget voté au conseil d'administration.

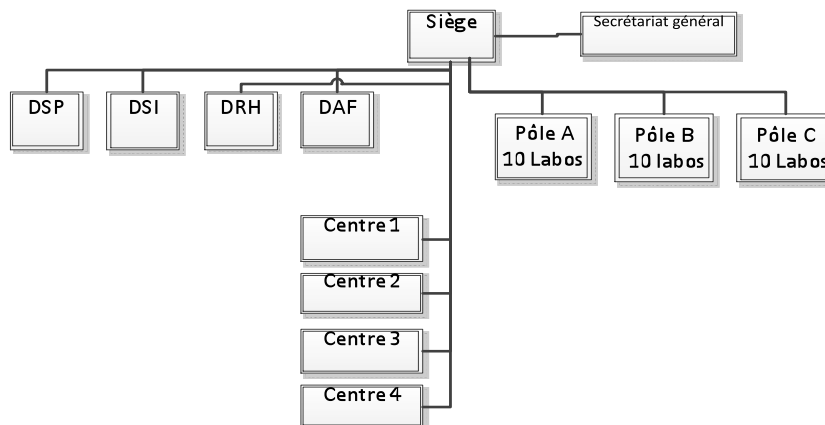
Compte-tenu des informations complémentaires importantes mais partielles qu'il vous a données, ci-dessous, et dans le délai imparti, vous lui préparerez donc :

- Un calendrier budgétaire
- La(Les) maquette(s) budgétaire(s)
- Une trame de procédure budgétaire
- Un projet de lettre de lancement

Votre responsable étant indisponible pendant votre temps de rédaction, il vous demande de formuler librement vos hypothèses de travail et de les expliciter.

Informations complémentaires :

EPR est un ESPT qui comporte 4 centres sur le territoire et 3 pôles de recherche. Le budget de l'établissement est en partie déconcentré après arbitrage par le président de l'établissement au niveau de chaque pôle et centre. Chaque pôle regroupe environ 10 laboratoires dont certains de type UMR¹. Le Siège dispose d'une DAF, DRH, DSI, d'un Secrétariat général et d'une Direction de la stratégie et des programmes.



Les laboratoires contribuant aux activités des pôles sont implantés indifféremment sur le territoire, dans les centres dont la gestion est confiée à un Directeur de Centre. Le Président arbitre le budget de chaque pôle de recherche ou chaque centre. EPR dispose, au niveau du Siège, de 2 comités consultatifs auprès du président : un comité scientifique à vocation stratégique et un comité directeur des investissements patrimoniaux. En outre, chaque centre est doté d'un comité de gestion qui prend en compte les besoins d'hébergement et patrimoniaux des laboratoires implantés, les analyse et décide des demandes budgétaires au siège, après arbitrage interne par le directeur de Centre.

¹ Unité Mixte de Recherche

EPR accueille tous types de population dans le cadre de sa politique RH et de ses multiples collaborations. Il est financé principalement par subvention d'Etat, bénéficie en sus de multiples subventions d'organismes divers et va accroître ses collaborations avec les entreprises. La gestion du portefeuille de participations et de brevets constitue un complément de ressources appréciable. Au niveau patrimonial, un programme de jouvence de ses infrastructures (chauffages, toitures, postes HTBT²) sera lancé. Enfin la Direction générale souhaite que les frais de déplacement et les frais généraux soient alloués en fonction des meilleures pratiques identifiées par le dernier contrôle de gestion. Les budgets d'équipement des laboratoires devront être en BBZ³ comme l'a recommandé l'audit RGPP. Le CA se tiendra le 15/12/2012.

Sujet 2 : Connaissances techniques indispensables.

10 pts (**Bonne réponse 1 pt, aucune réponse 0 pt, mauvaise réponse -1 pt**)

Questions : répondre par vrai ou faux

- 1) Une subvention d'équilibre est « monnaie courante »
- 2) Une subvention non encore reçue n'apparaît évidemment pas au bilan
- 3) On amortit les subventions d'équipement
- 4) Les produits constatés d'avance sont classés dans l'actif circulant
- 5) Le compte de charges à répartir sur plusieurs exercices est inscrit au compte de résultat
- 6) Le R.A.P est le rapport annuel de performance
- 7) C'est l'agent comptable d'un établissement public qui valide le budget
- 8) Un budget réalisé est un budget engagé
- 9) Dans un établissement public, le compte financier est réalisé par l'ordonnateur
- 10) La cour des comptes exerce un contrôle juridictionnel sur les comptes des comptables publics

Sujet 3 : Définitions

10 pts

- 1) Lister les principales innovations de la loi organique des lois de finances (L.O.L.F.) du 1^{er} août 2001 ?
- 2) Comment définiriez-vous le contrôle de gestion ?

² Haute tension basse tension

³ Budget base zéro